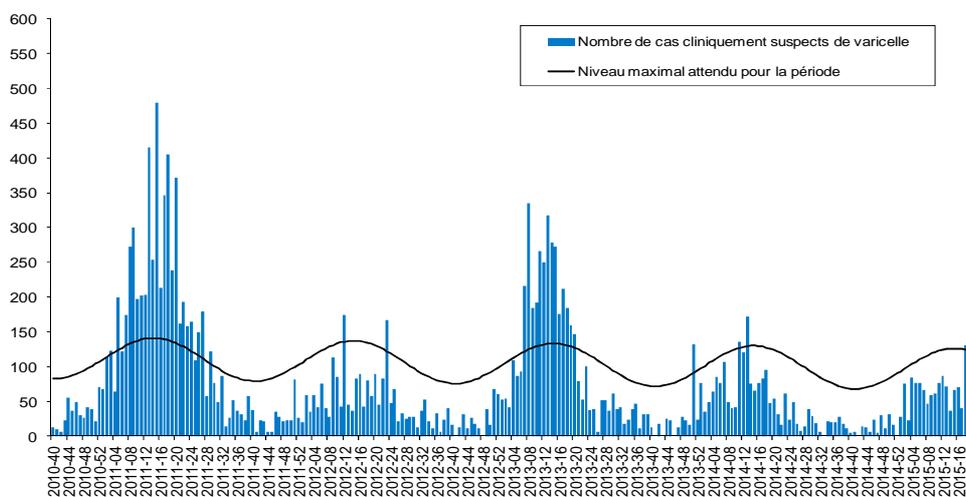


Surveillance des cas cliniquement évocateurs par les médecins sentinelles

En Guadeloupe, depuis la fin du mois d'avril 2015, le nombre hebdomadaire de cas cliniquement évocateurs de varicelle vus en médecine de ville est élevé, et proche des seuils épidémiques (Fig. 1).

| Figure 1 |

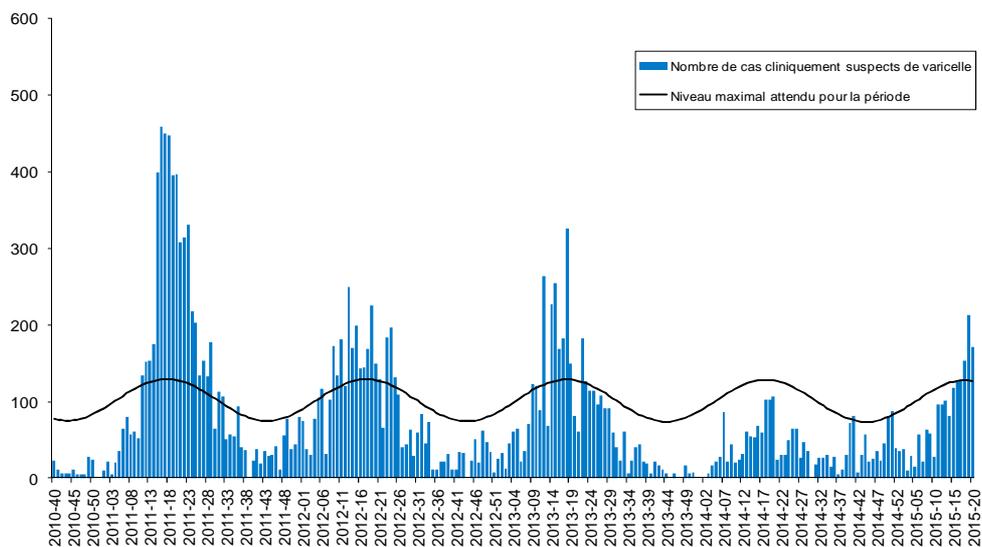
Nombre* estimé hebdomadaire des cas cliniquement évocateurs de varicelle, Guadeloupe, octobre 2010 à mai 2015



En Martinique, le nombre de cas cliniquement évocateurs de varicelle, vus en consultation de médecine de ville, a dépassé les seuils épidémiques au cours des trois dernières semaines, avec un nombre hebdomadaire moyen estimé de 180 cas suspects versus 130 cas attendus pour la période (Fig.2).

| Figure 2 |

Nombre* estimé hebdomadaire des cas cliniquement évocateurs de varicelle, Martinique, octobre 2010 à mai 2015



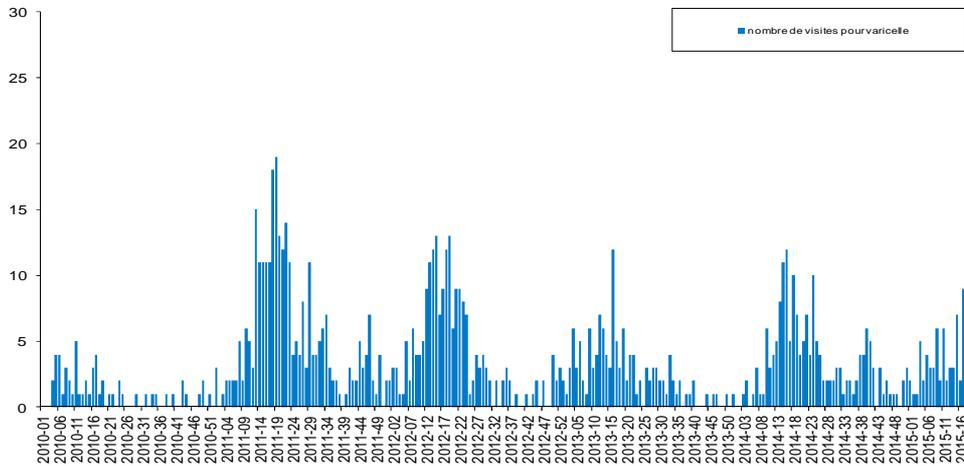
*Le nombre de cas cliniques est une estimation pour l'ensemble de la population de Guadeloupe d'une part et de Martinique d'autre part du nombre de personnes ayant consulté un médecin généraliste pour un syndrome clinique évocateur de varicelle. Cette estimation est réalisée à partir des données recueillies par le réseau des médecins sentinelles.

Surveillance de la varicelle par SOS médecins en Martinique

Une hausse du nombre de visites à domicile pour suspicion de varicelle et réalisées par SOS-Médecins est observée, avec au cours des trois dernières semaines, une moyenne de 9 visites hebdomadaires versus une à deux généralement attendues (Figure 3).

| Figure 3 |

Nombre hebdomadaire de visites médicales pour varicelle réalisées par SOS Médecins, Martinique, janvier 2010 à mai 2015



Analyse de la situation épidémiologique

La situation épidémiologique en Guadeloupe continentale témoigne d'une intensification de la circulation virale, avec des indicateurs proches des seuils épidémiques. Il conviendra donc de rester vigilant au cours des prochaines semaines.

La situation épidémiologique en Martinique témoigne d'une circulation virale active et indique qu'elle connaît actuellement une épidémie de varicelle.

Rappels et recommandations

La varicelle est une infection virale très contagieuse, généralement bénigne. Elle se manifeste principalement par une éruption reconnaissable par les petites vésicules qu'elle entraîne. Elle est, en général, plus sévère chez l'adulte que chez l'enfant. Elle peut être grave chez le sujet fragile ayant un déficit immunitaire, chez la femme enceinte non immunisée, ou chez le nourrisson de moins de 6 mois.

Le Haut Conseil de la Santé Publique ne recommande pas d'exclure les enfants atteints de varicelle des collectivités, tout en rappelant que la fréquentation d'une collectivité à la phase aiguë d'une maladie infectieuse n'est pas souhaitable. Dans une collectivité fermée où se trouvent des personnes susceptibles de faire des formes graves, les personnes atteintes de varicelle doivent être isolées.

Le calendrier des vaccinations et recommandations vaccinales de 2015 indique que la vaccination généralisée contre la varicelle des enfants à partir de l'âge de 12 mois n'est pas recommandée dans une perspective de santé publique. La vaccination contre la varicelle est recommandée pour :

- les adolescents âgés de 12 à 18 ans n'ayant pas d'antécédent clinique de varicelle ou dont l'histoire est douteuse ; un contrôle sérologique préalable peut être pratiqué dans ce cas ;
- les femmes en âge de procréer, notamment celles ayant un projet de grossesse, et sans antécédent clinique de varicelle ; un contrôle sérologique préalable peut être pratiqué ;
- les femmes n'ayant pas d'antécédent clinique de varicelle (ou dont l'histoire est douteuse) dans les suites d'une première grossesse ;
- les adolescents à partir de 12 ans et les adultes exposés à la varicelle, immunocompétents sans antécédent de varicelle

ou dont l'histoire est douteuse (le contrôle de la sérologie étant facultatif), dans les trois jours suivant l'exposition à un patient avec éruption ;

- toute personne sans antécédent de varicelle (ou dont l'histoire est douteuse) et dont la sérologie est négative, en contact étroit avec des personnes immunodéprimées (les sujets vaccinés doivent être informés de la nécessité, en cas de rash généralisé d'éviter les contacts avec les personnes immunodéprimées pendant 10 jours) ;
- les enfants candidats receveurs, dans les six mois précédant une greffe d'organe solide, sans antécédents de varicelle (ou dont l'histoire est douteuse) et dont la sérologie est négative, (avec deux doses à au moins un mois d'intervalle, et en pratiquant une surveillance du taux d'anticorps après la greffe).

La vaccination contre la varicelle est contre-indiquée pendant la grossesse. Toute grossesse doit être évitée dans le mois suivant la vaccination. Il convient de conseiller aux femmes ayant l'intention de débiter une grossesse de différer leur projet.

La vaccination contre la varicelle est recommandée pour les personnes sans antécédent de varicelle (ou dont l'histoire est douteuse) et dont la sérologie est négative, qui exercent les professions suivantes : professionnels en contact avec la petite enfance (crèches et collectivités d'enfants notamment) ; professions de santé en formation (à l'entrée en première année des études médicales ou paramédicales), à l'embauche ou à défaut déjà en poste, en priorité dans les services accueillant des sujets à risque de varicelle grave (immunodéprimés, services de gynéco obstétrique, néonatalogie, pédiatrie, maladies infectieuses, néphrologie).

http://www.sante.gouv.fr/IMG/pdf/Calendrier_vaccinal_2015.pdf

Remerciements à nos partenaires

Cellule de Veille d'Alerte et de Gestion Sanitaire des ARS, réseaux de médecins généralistes sentinelles, services hospitaliers, SOS médecins



Quelques chiffres à retenir

Guadeloupe :

Pas d'épidémie en cours

Martinique :

Un total de 540 cas suspects de varicelle estimés depuis le début de l'épidémie (S2015-18)

Directeur de la publication

Dr François Bourdillon,
Directeur général de l'InVS

Rédacteur en chef

Mme Martine Ledrans,
Coordonnatrice de la Cire AG

Maquettiste

Claudine Suivant

Comité de rédaction

Yvette Adélaïde, Jessie Anglio, Alain Blateau, Sylvie Cassadou, Elise Daudens-Vaysse, Maguy Davidas, Frédérique Dorléans, Frédérique de Saint-Alary, Corinne Locatelli-Jouans, Mathilde Melin, Annabelle Preira, Marie-Josée Romagne, Jacques Rosine

Diffusion

Cire Antilles Guyane
Centre d'Affaires AGORA
ZAC de l'Étang Z'Abrirot
Pointes des Grives
CS 80656
97263 Fort-de-France Cedex
Tél. : 596 (0)596 39 43 54
Fax : 596 (0)596 39 44 14
<http://www.invs.sante.fr>
<http://www.ars.martinique.sante.fr>